



# Ligue francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Ans, le 23 avril 2012.

## PV du CA du 13 avril 2012.

Tenu dans les locaux du club LAW.

Corrigé le ..-.-... suivant remarques reçues

**Présents** : P. Meunier, M. Ronsse., C. Boxho, Ph Estievenart,  
G. Delcominette, Y Souply, E de Ryckere et F. Hanique

**Excusés** : P.J. Lemaire, B.Florent, M. Palasti, P.Delvaux, H.Willems. et L. Lejeune (Secrétaire administratif).

Ouverture de séance : 19h30

### 1. Accueil par le Président

Accueil des membres du C.A. :

Le Président préside la réunion, il ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

**2. Date prochaine réunion** Vendredi 22 juin 2012 dès 19h00, lieu à déterminer.

### 3. Secrétariat administratif

#### 3.1 Accueil des nouveaux membres :

Le secrétaire administratif étant malade, il a transmis aux membres du C.A la liste des nouveaux membres à accepter.

ACCUEIL NOUVEAUX MEMBRES :

Accueil n° 1-2012 (janvier 2012) : 44 nouveaux membres sont à accepter, 8 cercles sont concernés.

Accueil n° 2-2012 (février 2012) : 102 nouveaux membres sont à accepter, 30 cercles sont concernés.

**Le conseil d'administration étendu aux délégués présents, entérine l'inscription des 146 nouveaux membres.** (Copies des listes ont été remises aux membres du CA étendu présents. Elles sont jointes à la présente dans le dossier archivé au secrétariat de la LFBTA).

### 4. Gestion sportive et Direction technique

#### 4.1 : Inscriptions à la Word Cup de Ogden :

Le D.T explique que la HBL lui a signalé que Bart Geerarts (tireur de la HBL) a fait plus de points que Mathias Van Bulk ( tireur LFBTA).

Les tireurs pour Ogden étant déjà préinscrits, les membres du C.A présents estiment que l'inscription de Bart Geerarts vient un peu tard, il aurait dû rentrer ses points avant les inscriptions.

Il est décidé que pour la LFBTA c'est Mathias qui doit partir et renvois de la décision finale au national R.B.A.

## 4.2 : BAOC

Proposition acceptée de ne plus prendre que 2 tirs sur les 5 prévus, la proposition sera soumise avec le règlement à la R.B.A.

Le D.T propose un projet de classement national basé sur les BAOC et sur les résultats internationaux, celui-ci pourrait être pris en compte pour le C.B.

Les membres présents de la LFBTA sont d'accord pour que le D.T fasse la proposition à la R.B.A.

## 4.3 : Propositions du D.T

Petite modification dans le guide en plain air, une faute de frappe pour les masters. L'âge pour devenir master est 50 ans et non 60 ans .

Une proposition d'un 2x50m avec blasons de 122 pour les recurves et les 4 blasons de ....pour les compounds est à l'étude.

Le D.T mettra un avis pour info dans le guide en salle et ce pour éventuellement mettre en application en outdoor 2013.

Le D.T propose d'envoyer le règlement du C.B outdoor et demande une réponse des administrateurs pour le 30 avril.

Il signale que pour la coupe junior en Croatie, sont sélectionnés : 6 tireurs francophones + 1 tireur néerlandophone accompagnés de 2 Coachs.(Marc et Francine)

Championnat du monde universitaire : Coach : Estievenart Philippe.

SOFIA : responsable du dossier : P.J Lemaire / Coach : Marina Prélipcéan.

Pour Sofia le D.T a reçu une demande de Mr Simon de Wrangel pour accompagner en tant que Coach.

Le C.A décline soupçonnant Simon de vouloir accompagner uniquement pour partir avec sa compagne.

Le DT demande que les Coachs qui accompagnent les tireurs en international fassent un rapport.

Une liste des points à marquer dans ce rapport sera constituée par le D.T.

Suite à la réunion où Marc est allé concernant les abus sexuels dans le sport, le C.A à décidé qu'une personne de contact serait mise à disposition, Mme Boxho Claudine administratrice s'est proposée comme personne de contact. Elle devra aller suivre une formation (voir avec Marc)

Proposition d'acheter une carte pour son GSM qui donnerait la possibilité d'avoir un n° sans nom à donner aux archers affiliés à la LFBTA , n° que les membres pourraient contacter en cas de problème d'abus ou de harcèlement sexuel.

Une nouvelle mouture pour la formation des cadres est en cour de réalisation par le D.T ceci afin de répondre aux exigences demandées par l'ADEPS.

## 5. Adjoint à la Gestion sportive

Philippe Estievenart signale que sont déjà sélectionnés en 3D : 3 tireurs et en Field : 2 tireurs.

Convention pour les élites: le document va être renvoyé aux élites qui ne l'ont pas encore rentré. Il sera complété et envoyé par Philippe .La date limite pour renvoyer le document à Philippe est le 10 mai 2012

Le C.A décide que les tireurs qui ne rentreront pas cette convention signée ne seront plus sélectionnés pour partir en international.

## 4. Rapport des délégués du tir nature et des provinces

### 4.1 Délégué tir nature :

Excusé... .. Intervention par l'intermédiaire de Madame Claudine Boxho.

Elle explique que le tir nature trouve la période de sélection trop courte.

Faute de 2 tirs annulés les points de sélection vont poser un souci.

### 4.2 Délégué de la province de Brabant :

Excusé...

Le délégué du Brabant a envoyé à la secrétaire générale des questions posées par sa province.

1 Après un tour de table à ce sujet, la province propose :

- Chaque tireur doit signer chaque année (à la rentrée) un document dans lequel il
  - déclare être apte (au niveau médical/de la santé) à faire du tir-à-l'arc
  - décharge le club quant à sa responsabilité en cas d'accident, causé par un problème de santé, lors d'une séance de tir

Réponse du C.A : le problème des certificats sera rediscuté en temps utile.

- **Frais d'inscriptions auprès de la ligue** : Lors de l'A.G. de février, Pierre-Jacques a signalé ne plus augmenter les cotisations de la ligue. Cette cotisation est-elle bien de 27,00€ ?

**Réponse du C.A** : aucune augmentation n'est programmée, elle reste donc à 27€

**AISF (conseil de discipline)** :

- la province désirerait de explications complémentaires quant au fonctionnement de l'AISF, et surtout la procédure à suivre pour accéder au Conseil de discipline.

**Réponse du C.A** : pour le fonctionnement de l'AISF il suffi d'aller sur leur site.  
 Pour le conseil de discipline (de la LFBTA ) se référer aux statuts et R.O.I de la LFBTA.  
 Pour le conseil de discipline pour le dopage voir site de l'AISF.

• **Championnat de Belgique 2012** : (févr.2013)

*Bien que tout se soit déroulé dans l'idée des **règlements** de la FRBTA et/ou WA, le C.B. Jeunes s'est terminé à 21:00hres. Cette heure tardive est due au nombre non contrôlé de participants.*

*Afin d'alléger cette compétition, ne serait-il pas envisageable de supprimer ce système « open » pour les jeunes et de prévoir une présélection comme chez les adultes.*

*La LFBTA, si elle est d'accord, peut-elle en faire la proposition auprès de la **R.B.A.***

L'organisation du championnat 2013 revient à la HBL. Néanmoins, ABA est d'accord pour organiser le championnat de Belgique 2013 en cas où la HBL ne trouverait pas d'endroit ou de candidat, la situation centrale de Braine-l'Alleud pourrait être un atout.

**Réponse du C.A** :

Il n'y a plus de parité HBL / LFBTA pour l'organisation des championnats, les clubs posent leur candidature à leur ligue respective et les propositions sont étudiées par la R.B.A.

Un avis sera lancé dans tous les clubs pour savoir s'il y a d'autres candidats pour ces championnats avec la date du 30 avril comme date butoir.

Pour ce qui est du championnat jeunes, le D.T fera des propositions au C.A qui seront soumises au national.

**4.3 Délégué de la province de Hainaut :**

Le délégué signale que le 22 avril 2012 le club ECA organise la journée des familles.

Les 26 et 27 juin les clubs ECA & SSC organisent des initiations pour l'ADEPS.

Et le 26 juin le club ECA participe au défi des familles.

Le délégué demande si le délégué tir nature a un plus au seins du C.A que les autres délégués, réponse négative du C.A.

Tous les délégués ont les mêmes devoirs et responsabilités.

**4.4 Délégué de la province de Liège :**

Suite a des plaintes de tireurs, le délégué demande que soit revue la parité LFBTA/HBL pour les BAIC.

Certains tireurs se sont vu refuser des places au BAIC du club WSS alors qu'ils se sont inscrits plus d'un mois avant la compétition.

Demande : pourquoi le club WSS a t-il l'autorisation d'organiser un BAIC avec 24 cibles quand le règlement dit qu'il en faut 32 ?

Le délégué signale que la 1<sup>ère</sup> Cie d'archer Liège dont il est le président aura 50 ans en 2013, il demande si un membre présent connaît les formalités à faire pour devenir Royal

Réponse : écrire au gouverneur de la province.

**4.5 Délégué de la province de Luxembourg :**

Excusée...

**4.6 Délégué de la province de Namur :**

Le délégué signale que le club CAB est dans l'impossibilité d'encore organiser leur BAIC en janvier, les responsables de la salle ne voulant plus chauffer pour la compétition.

Il demande le report à une autre date.

Réponse du C.A : il faut voir avec le calendrier, mais le club CAB ne peut prendre la date d'un autre club sans arrangement avec celui-ci.

## **5. Gestion de l'Arbitrage**

Excusé...

## **6. Trésorier**

Excusé...

## **7. Gestion du « Dopage »**

Le dossier est en cour de préparation, le responsable fera savoir dans les clubs les nouvelles dispositions.

## **8. Secrétaire générale**

La secrétaire demande si la LFBTA est d'accord qu'un membre du C.A participe aux réunions de la R.B.A pour prendre des notes en français, notes qui seront comparées avec celle en néerlandais, pour avoir une vision plus juste de ce qui s'est dit lors des réunions R.B.A.

Réponse affirmative du C.A.. La secrétaire générale participera à ces réunions pour prendre les notes et sera remplacée par le responsable d'arbitrage quand cela sera nécessaire.

*Fin de séance :* 23h30

Rédaction de la secrétaire générale

Patrick Meunier  
Président LFBTA

Francine Hanique  
Secrétaire générale